

Communiqué des négociateurs Info'Com-CGT et FO à propos du Plan de départs Volontaires chez Publicis Consultants

Publicis Consultants a mis en place depuis plus de deux mois une procédure d'information-consultation des représentants du personnel en vue de lancer un Plan de départs Volontaires prévoyant la suppression éventuelle de 40 postes salariés et une réorganisation de l'entreprise (en particulier les pôles "Image et contenus" et la création).

Conformément à la Loi du 14 mai 2013, les syndicats Info'Com-CGT et FO de Publicis Consultants ont été invités à la table des négociations par la DRH groupe en vue d'échafauder un accord. Accord devant permettre d'obtenir de bonnes conditions de départ et de reclassement pour les salariés, mais permettant aussi une validation plus simple des suppressions de postes par la direction du Travail (Direccte).

Après une première phase de négociation majoritairement axée sur les mesures d'accompagnement social du plan de départs (conditions et primes de départ, mesures de reclassement, etc.), la direction de Publicis Consultants a porté peu d'intérêt à la gestion du plan de départs volontaires et a fourni très peu d'éléments tangibles sur sa façon d'envisager sa restructuration. Le Livre 2 est un document que tous les intervenants (experts CHSCT, experts CE, représentants du personnel et syndicats) ont jugé creux et insignifiant.

Au vu de la proposition de réorganisation particulièrement peu étayée qui leur a été présentée, les syndicats de l'agence sont dans l'incapacité de croire que ce nouvel épisode de la vie sociale tumultueuse de l'agence pourra lui permettre de s'adapter à l'évolution de ses marchés et aux besoins de ses clients.

Au delà de la négligence avec laquelle a été formulé le document censé expliquer la structure avant et après, le pourquoi certaines postes « sont en trop » et les reports de charges de travail, les négociateurs syndicaux ont été indignés par l'attitude de la direction de Publicis Consultants qui, à aucun moment, n'a cherché à faciliter le dialogue social quand elle n'a pas essayé de provoquer les représentants des salariés.

Nous nous inquiétons fortement du mépris qui s'est exprimé à l'égard des différentes instances représentatives du personnel, notamment lors des derniers CE, et pensons que cela ne favorisera en aucune manière les échanges futurs.

Alors que le rapport Technologia vient de mettre l'accent sur les difficultés pour les salariés à comprendre la stratégie de l'entreprise, l'altération de la cohésion sociale et la tension grandissante dans les rapports sociaux, nous invitons la direction à renforcer son écoute pour rétablir une confiance partagée entre les représentants des salariés et l'équipe dirigeante.

Nous l'appelons aussi à réunir l'ensemble des collaborateurs sur des valeurs communes et partagées et à donner une cohérence à l'entreprise en définissant un projet d'entreprise autour d'une vocation commune partagée et un travail sur la complémentarité des individus.

Alors que les négociations se sont terminées vendredi par de nouvelles petites avancées, nous recommandons aux membres du Comité d'Entreprise de bien vouloir valider l'accord collectif qui leur a été présenté via le Livre 1 et de donner un avis favorable à ce document.

Nous lui recommandons par contre de donner un avis défavorable au Livre 2 pour les raisons évoquées plus haut.

Nous tenons à remercier l'équipe de la DRH Groupe pour le sérieux des échanges et son implication dans le processus de négociation.